

Certificat de capacité à intégrer la médiation culturelle à une pratique professionnelle d'accompagnement social

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Action sociale, socioéducative et socio-culturelle**

Code(s) NAF : **87.90A**, **88.10A**, **88.91A**, **93.21Z**, **93.29Z**, **94.99Z**

Code(s) NSF : **123g**, **332**, **335**

Code(s) ROME : **G1203**, **G1202**, **K1203**, **K1202**

Formacode : —

Date de création de la certification : **22/01/2016**

Mots clés : **Culture**, **Animation**, **SOCIAL**, **Projet**

Identification

Identifiant : **1816**

Version du : **18/04/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Convention cadre de financement avec le Ministère de la Culture signée le 18 novembre 2015, en cours de reconduction avec une CPO en cours 2016-2018**
- [Lettre de soutien du Ministère de la culture et de la communication](#)
- [Lettre de soutien de Larris au coeur](#)
- [Lettre de soutien du département de Paris](#)
- [Lettre de soutien de la Fnars](#)
- [Voici joint à notre dossier les lettres de recommandation appuyant la demande de certification. Lettre de soutien de la Fondation de l'Armée du Salut :](#)

Non formalisé :

- **Depuis 2004, Cultures du Cœur a formé près de 2000 travailleurs sociaux à la médiation culturelle. La demande pour cette formation est constante depuis 10 ans ce qui tend à montrer la prise en compte généralisée de la culture comme levier d'insertion sociale par**

les équipes de ce secteur. Le cycle répond à un besoin réel des professionnels en terme de repères précis par rapport au secteur culturel et d'outils concrets d'accompagnement des publics vers les espaces culturels. Cultures du Cœur est aujourd'hui à même de proposer un contenu optimisé qui s'appuie sur une expertise en médiation culturelle. La certification est une nouvelle étape qui permettrait de reconnaître la qualité de cette formation, de promouvoir et valoriser les compétences de la médiation culturelle dans l'accompagnement social et faciliter son accès pour les travailleurs sociaux, d'autant qu'il n'existe pas à ce jour de formation professionnelle certifiante dans ce domaine. Le parrainage du ministère de la culture apporte une légitimité publique à cette étape de certification montrant que les institutions défendent et promeuvent la culture comme ciment social.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Permettre aux acteurs sociaux d'être en mesure d'impulser des actions culturelles en partenariat avec des structures culturelles et être en mesure de les intégrer dans leur démarche globale d'insertion

Donner une validation des compétences acquises par les travailleurs sociaux pour la mise en place d'actions culturelles dans leur structure

Encourager les travailleurs sociaux à se professionnaliser dans le champ de la médiation et ainsi concourir à légitimer la place de la culture comme vecteur de réinsertion et de lien social

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- certification professionnelle

Descriptif général des compétences constituant la certification

Il s'agira :

A- d'être capable de concevoir, piloter et évaluer un projet culturel (de petite ou grande envergure) qui s'inscrit dans une démarche globale d'insertion sociale :

1- Définir un projet tenant compte des spécificités de sa structure et ses publics :

- Identifier et analyser les facteurs qui motivent l'élaboration du projet pour sa structure
- Etablir un diagnostic
- Définir le contexte de sa structure : son projet institutionnel, ses missions, ses valeurs, ses orientations, ses enjeux d'accompagnement social...
- Déterminer le public visé par ce projet et leurs attentes
- Définir les enjeux de la médiation culturelle dans le champ social en lien avec sa pratique professionnelle

2- Mettre en place le projet en utilisant la méthodologie de projet : de la détermination des objectifs à l'évaluation:

- Définir les objectifs du projet
- Etablir un contenu d'action
- Réaliser un rétro planning lié au déroulé du projet
- Concevoir le budget du projet
- Déterminer des critères d'évaluation

3- Mobiliser les publics de sa structure : maîtriser des outils de médiation culturelle et savoir les mettre en place

4- Identifier et établir des liens avec des structures culturelles pouvant être associées au projet (ciblage par intérêt, par compétences, par complémentarité...).

5- Repérer l'ensemble des partenaires culturels potentiels par genre artistique

6- Formaliser des conventions de partenariat avec ses établissements dans le cadre du projet

7- Déterminer en concertation avec la structure culturelle une action de sensibilisation artistique à destination des publics ciblés

8-Définir les rôles de chacun des partenaires dans l'activité culturelle

9- Communiquer sur le projet et le défendre auprès de partenaires institutionnels ou financiers : construire un argumentaire sur le lien entre action culturelle et action sociale dans le projet

Public visé par la certification

- Tous les métiers liés à l'accompagnement de la personne dans un cadre social, médico-social, socio éducatif ou socioculturel.

B- d'être capable de mettre en place un "atelier culture" dans sa structure sociale - atelier d'animation collective intégrant des activités culturelles :

- 1-Aménager un espace dédié à l'atelier culturel
- 2-Mobiliser et accueillir les publics dans l'espace
- 3-Animer le groupe présent à l'atelier : recourir aux outils adaptés de médiation culturelle et aux méthodes appropriées d'animation socioculturelles pour impliquer les publics dans l'atelier et encourager leur prise de parole
- 4-Pendant l'atelier faire émerger et co-construire avec les publics des activités culturelles en utilisant des techniques participatives
- 5-Organiser et encadrer des sorties culturelles individuelles ou collectives
- 6-Mettre en place et animer des temps d'échanges, de partage ou de débat autour des sorties culturelles
- 7-Mettre en place un atelier de pratique en collaboration avec un artiste
- 8- Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation interne pour faire le lien entre l'atelier et la mission sociale de la structure

Modalités générales

La certification sera attribuée après avoir suivi un cursus de formation de 5 jours et demi non consécutifs pour permettre aux stagiaires un début d'appropriation des compétences à développer :

- Module 1 ("Projet") : 3 journée et demie consécutive
- Module 2 ("Atelier culturel") : 1 journée et demie
- Evaluation finale : 1 demie journée

comprenant notamment des séances dans les lieux culturels (hors les murs) pour aborder les thématiques artistiques et une évaluation finale d'une demi-journée.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet aux professionnels du champ social d'acquérir des compétences pour mettre en place des actions culturelles auprès du public qu'ils accompagnent dans un objectif d'accès à tous au droit culturel, de création de liens sociaux, de réinsertion sociale et de promotion de la citoyenneté.

Elle permet d'élargir leurs modalités d'intervention sociale et donc de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes suivies.

Pour l'entité utilisatrice

- Diversifier et enrichir les modes d'accompagnement social de l'entité utilisatrice
- Légitimer et promouvoir au sein des entités la culture comme levier de remobilisation et d'insertion sociale
- Professionnalisation des salariés de l'entité utilisatrice

Elle permet de valoriser un projet professionnel par une reconnaissance et donc un positionnement "qualifié" pour des employeurs futurs.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis à l'entrée mais la certification s'adresse aux personnes amenées à effectuer une pratique d'accompagnement social auprès de publics en difficulté d'insertion, dans le champ social, médico-social, socioéducatif ou socioculturel.

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences correspondant à des modules de formation seront évaluées à travers des exercices de mise en pratique ou des questionnaires, à savoir les compétences regroupées sous ses deux thèmes :

- Construire, piloter et évaluer un projet culturel dans le cadre social
- Mettre en place un atelier culture dans sa structure sociale

Pour l'évaluation finale qui permettra l'obtention du certificat, il sera demandé :

Une présentation orale d'un projet donnant à voir :

- L'organisation méthodologique de l'action
- Les partenaires impliqués et les modalités de collaboration
- Les moyens d'implication des publics dans le projet
- Les outils de médiation mis en place dans le cadre de l'action

Une fiche "action" qui sera annexé à la prestation orale et qui permettra au jury d'apprécier l'organisation "écrite" du projet.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat de compétences sera remis au stagiaire

Centre(s) de passage/certification

- Cultures du Coeur

Plus d'informations

Statistiques

Depuis 12 ans, plus de 100 personnes suivent chaque année la formation à la médiation culturelle de

Cultures du Coeur (soit près de 2000 travailleurs sociaux depuis 2004).

Autres sources d'information

<https://www.culturesducoeur.org>